



**The Awty International School  
Houston**

**Règlement Intérieur  
Parents/Élève de l'École Secondaire  
2023 - 2024**

**Collège**

6ème/6th Grade - 4ème/8th Grade

**Lycée**

3ème/9th Grade - 11e/12th Grade

<b>LETTRE DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE</b>	<b>4</b>
<b>COMMUNICATION ET RESSOURCES POUR LES PARENTS</b>	<b>5</b>
Collège (6ème/6th grade - 4ème/8th grade)	5
Lycée (3ème/9th grade - Tle/12th grade)	5
<b>PRÉPARATION POUR L'ÉCOLE</b>	<b>5</b>
UNIFORME QUOTIDIEN	6
UNIFORME DE SORTIE OBLIGATOIRE	6
VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR	6
UNIFORME D'EPS	6
HABILLEMENT LIBRE ( «FREE DRESS» )	7
SANCTIONS POUR VIOLATION D'UNIFORME	7
FOURNITURES SCOLAIRES	7
<b>SUR LE CAMPUS</b>	<b>8</b>
ARRIVÉE ET SORTIE	8
ÉLÈVES AUTOMOBILISTES	8
CASIERS	8
RESTAURATION	8
APPAREILS ÉLECTRONIQUES	9
<b>PRÉSENCE</b>	<b>9</b>
ABSENCES ET RETARDS	9
ABSENCES ANTICIPÉES	10
ENREGISTREMENT DES ARRIVÉES ET SORTIES	11
<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>11</b>
DEVOIRS A LA MAISON	11
SOCIÉTÉ HONORIFIQUE « HONOR SOCIETY »	12
TABLEAU D'HONNEUR	12
CÉRÉMONIE ANNUELLE DE REMISE DES PRIX	12
<b>PROGRAMME INTERNATIONAL</b>	<b>12</b>
NOTES ET BULLETINS	12
MOYENNE	13
EXAMENS	13
EAL - ANGLAIS DEUXIÈME LANGUE OU LANGUE ADDITIONNELLE	13
OPTIONS DE SECONDE LANGUE	13
EXIGENCES DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL	14
<b>PROGRAMME FRANÇAIS</b>	<b>14</b>
LE COLLÈGE (de la 6ème à la 4ème)	14
LE LYCÉE (de la 3ème à la Terminale)	15
LE BACCALAUREAT FRANÇAIS INTERNATIONAL	15
DIPLÔMES DU PROGRAMME FRANÇAIS	15
CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME DU LYCÉE D'AWTY	16
ÉVALUATION DES ÉLÈVES	16

<b>SOUTIEN SCOLAIRE</b>	<b>17</b>
DIFFÉRENCES DANS L'APPRENTISSAGE	18
<b>VIE SCOLAIRE</b>	<b>18</b>
EXCURSIONS D'AUTOMNE	18
ASSOCIATION DES ÉLÈVES («Student Council»)	18
ACTIVITÉS, CLUBS ET ORGANISATIONS	19
SERVICE COMMUNAUTAIRE	19
PROGRAMME SPORTIF INTERSCOLAIRE	19
<b>DISCIPLINE</b>	<b>20</b>
SANCTIONS DISCIPLINAIRES	20
DROGUE ET ALCOOL	21
<b>DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS</b>	<b>22</b>

## **LETTRE DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE**

Chers parents et élèves de l'École secondaire,

La transition de l'École élémentaire à l'École secondaire marque une étape importante vers l'indépendance et l'autonomie. Nous sommes ravis d'accompagner votre famille dans cette transition.

Construire un esprit de communauté est essentiel à une école internationale comme la nôtre. Nous venons de plusieurs pays et de multiples expériences scolaires. Ce règlement intérieur pour les élèves et parents est un outil clé pour tous afin de comprendre la communauté d'Awty l'expérience de l'élève. Merci de vous familiariser avec les sections de ce règlement sur la vie scolaire et les attentes de l'École secondaire d'Awty.

Bienvenue dans cette nouvelle année scolaire et merci d'avoir choisi l'École internationale Awty.

Cordialement,

**Tom Oden**  
Directeur de l'École Secondaire

**Laure Vermeulen**  
Directrice du Collège

**Christopher Williams**  
Directeur du Lycée

## **COMMUNICATION ET RESSOURCES POUR LES PARENTS**

### **Collège (6ème/6th grade - 4ème/8th grade)**

À chaque niveau du collège, les professeurs principaux (PP) du programme français et les « Grade Level Coordinators » (GLC) du programme international agissent en tant qu'assistants du Directeur du collège. Ils surveillent les problèmes académiques, organisent et mettent en œuvre le programme consultatif, et coordonnent les activités des élèves. Au collège, les PP/GLC sont des personnes clés pour la communication avec les élèves et les parents.

### **Lycée (3ème/9th grade - 11e/12th grade)**

Au lycée, des responsables (« Deans ») de niveaux sont désignés pour chaque niveau de classe. Ils surveillent la vie quotidienne des élèves au sein du niveau. Ils agissent en tant que représentants et mentors, et coordonnent les sorties scolaires et autres événements spécifiques à la classe. Les élèves doivent pouvoir aborder librement leur responsable de niveau pour tout problème. Dans le programme français, il y a également des professeurs principaux pour chaque classe/section.

Si le professeur principal/GLC ou responsable de niveau n'est pas en mesure de résoudre un problème, les parents peuvent prendre rendez-vous avec l'administrateur adéquat:

- **Collège (6ème/6th grade - 4ème/8th grade):** [Laure Vermeulen](#), Directrice du collège
- **Lycée (3ème/9th grade - 11e/12th grade):** [Christopher Williams](#), Directeur du lycée
- **École secondaire:** [Tom Oden](#), Directeur de l'École secondaire

Un comité de l'APPA se réunit chaque mois avec le Directeur de l'École secondaire, le Proviseur et le Directeur du collège ou du lycée. Les membres du comité sont des bénévoles de l'APPA de chaque niveau de classe et section de division. Ces parents aident à maintenir une voie de communication régulière entre la communauté de parents et l'administration tout au long de l'année scolaire.

Le/la Directeur/Directrice de l'école et le Proviseur sont disponibles sur rendez-vous pour des problèmes qui ne peuvent pas être résolus par les administrateurs de division. Il est attendu des parents de montrer l'exemple envers leurs enfants en communiquant poliment et de façon respectueuse avec les enseignants et administrateurs.

## **PRÉPARATION POUR L'ÉCOLE**

En Août, un programme d'orientation est conçu pour les élèves de 6ème/6th grade (nouveaux et anciens de l'École) ainsi que leurs parents. Il a lieu avant la rentrée.

Les élèves du collège et lycée suivent un emploi du temps individuel et se déplacent indépendamment de classe en classe. Les élèves ont cours d'anglais ou français, histoire et géographie, mathématiques, sciences, langues vivantes, informatique, arts et éducation physique et sportive (EPS).

## **UNIFORME QUOTIDIEN**

### **6ème/6th grade - 4ème/8th grade:**

Jupe plissée en tartan Awty, pantalon ou short bleu marine (pas de jogging/pantalon de survêtement); chemise Oxford blanche à manches longues avec logo de l'école ou polo blanc, gris ou bleu marine à manches courtes avec logo de l'école. Collants de couleur unie bleu marine ou noir, pull Awty bleu marine, veste polaire bleu marine avec logo de l'école, ou pull noir ou bleu marine (de couleur uni, sans logo) par temps froid.

### **3ème/9th grade - 11e/12th grade:**

Jupe plissée beige ou en tartan Awty, pantalon ou short beige; chemise Oxford blanche à manches longues avec logo de l'école ou polo blanc ou bleu marine à manches courtes avec logo de l'école. Collants de couleur unie bleu marine ou noir, pull Awty bleu marine, veste polaire bleu marine avec logo de l'école par temps froid.

## **UNIFORME DE SORTIE OBLIGATOIRE**

Tous les élèves doivent avoir un uniforme de sortie en plus de leur uniforme quotidien. Pour les occasions formelles telles que les photos scolaires, sorties scolaires, célébrations et cérémonies sur le campus, les élèves doivent porter leur uniforme de sortie tel que décrit ci-dessous.

### **6ème/6th grade - 11e/12th grade:**

- Jupe plissée en tartan Awty, chemise Oxford blanche à manches longues avec logo de l'école (doit être rentrée dans la jupe); pull bleu marine avec logo de l'école, par temps frais. Les collants ne sont pas autorisés les jours d'uniforme de sortie. Ou,
- Pantalon Awty (bleu marine de la 6ème/6th grade à la 4ème/8th grade, beige de la 3ème/3rd grade à la 11e/12th grade), chemise Oxford blanche à manches longues avec logo de l'école (doit être rentrée dans le pantalon); pull bleu marine avec logo de l'école, par temps frais.

## **VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR**

Les vêtements extérieurs acceptables sont les pulls d'uniforme (spécifiés dans la section Uniforme quotidien), les articles officiels d'Awty (polaires, sweatshirts à capuche, etc.) ou les sweatshirts d'équipes sportives d'Awty. Par tradition, les élèves de 11e/12th grade peuvent porter le sweatshirt de l'université où ils iront une fois qu'ils seront inscrits. Par temps très froid, un manteau chaud sera autorisé en dehors des salles de classe. Aucun autre vêtement d'extérieur n'est autorisé à l'école.

## **UNIFORME D'EPS**

L'uniforme d'EPS est obligatoire pour tous les participants aux cours d'EPS. Pour des raisons d'hygiène et de propreté, les élèves ne sont pas autorisés à porter en classe les mêmes vêtements qu'ils portent pendant une activité physique importante.

L'École fournit, gratuitement, un short vert et un t-shirt doré. Tout t-shirt Awty acheté pour un événement Awty peut également être porté. Les élèves doivent porter leurs propres baskets. Des uniformes d'EPS supplémentaires peuvent être achetés au Magasin de l'école ou au Magasin d'uniforme d'occasion de l'APPA.

Par temps froid ou en cas d'intempéries, les élèves peuvent choisir parmi les options suivantes pour l'EPS:

Ils peuvent porter un sweatshirt Awty comme vêtement d'extérieur. Les joggings Awty sont disponibles à l'achat au Magasin de l'école. Sinon, les élèves doivent porter un jogging de couleur unie. Tous les autres manteaux, vestes ou pulls sont interdits pour les cours d'EPS sauf en cas d'autorisation de l'enseignant. En cas de pluie ou autres intempéries, les cours d'EPS se feront en intérieur.

### **HABILLEMENT LIBRE ( «FREE DRESS» )**

Les élèves du collège sont occasionnellement autorisés à s'habiller librement pour des événements spéciaux et les élèves du lycée peuvent s'habiller librement tous les vendredis (sauf notification contraire). Il est important de noter que l'habillement libre du vendredi pour les lycéens est un privilège mérité, et non un droit. Les jours d'habillement libre, il est attendu que les élèves s'habillent de façon appropriée sans quoi ce privilège risque d'être révoqué. Quelques exemples de vêtements inappropriés incluent: tongs/claquettes, être pieds nus, avoir le ventre apparent, pyjamas, bustiers, shorts courts, mini jupes, pantalons portés sous la ceinture, chaussons, Crocs, Birkenstocks, chaussures de type Yeezy, logos promouvant l'alcool ou des drogues, des grossièretés ou des commentaires insensibles sur le plan racial ou culturel. L'administration sera juge.

Exigences supplémentaires:

- Pas de chaussures ouvertes.
- Les élèves ne peuvent pas porter de casquettes ou chapeau en intérieur, même les jours d'habillement libre.
- Les ourlets doivent être appropriés, même les jours d'habillement libre.
- Les bijoux de visage tels que les piercings au sourcil, au nez, à la lèvre et à la langue ne sont pas autorisés.
- Les élèves doivent arriver sur le campus habillés correctement.
- Nous décourageons les élèves de porter des bijoux ou montres de valeur. L'École ne sera pas tenue responsable des pertes ou dommages.
- Tout accessoire personnel incluant notamment les bijoux et accessoires pour cheveux peut être jugé inapproprié et par conséquent interdit à la discrétion de l'administration.

### **SANCTIONS POUR VIOLATION D'UNIFORME**

Les élèves en violation d'uniforme recevront une action disciplinaire incluant notamment une série de conséquences croissantes: retenue pendant le déjeuner, retenue après les cours, et retenue le samedi matin. L'administration peut décider dans certains cas d'envoyer un élève à la maison ou exiger qu'un parent amène un vêtement convenable.

### **FOURNITURES SCOLAIRES**

Le jour de la rentrée, les élèves du collège doivent amener des stylos, crayons à papier, du papier, un classeur, des cahiers et un cadenas pour leur casier. Les élèves du programme international doivent amener leur agenda Awty et les élèves du programme français doivent amener leur cahier de textes.

Les élèves du lycée doivent venir le jour de la rentrée avec un cahier de textes, des stylos, des crayons à papier et un cadenas pour leur casier.

Les familles doivent commander les fournitures et livres requis au printemps. Les commandes seront facturées automatiquement sur le compte scolaire de l'élève en août par le bureau administratif.

Tous les élèves auront besoin d'un ordinateur portable. Veuillez consulter la politique [Apportez votre appareil personnel](#) (BYOD) pour plus d'informations. Les élèves recevront des listes de fournitures de leurs enseignants pour chaque cours et doivent les avoir achetés d'ici au deuxième lundi de l'année scolaire, ou rapidement selon les instructions de l'enseignant. Beaucoup de ces articles sont disponibles sur le campus au Magasin de l'école.

## **SUR LE CAMPUS**

### **ARRIVÉE ET SORTIE**

Les élèves ne sont pas surveillés sur le campus avant 7h30. Les cours de l'École secondaire commencent à 8h00 et se terminent à 15h50. Les élèves sont autorisés sur le campus jusqu'à 16h30 uniquement, sauf s'ils participent à une activité organisée par l'école. La bibliothèque Yan Family, qui est surveillée par un enseignant, est disponible pour les élèves après les cours et jusqu'à 18h00, du lundi au vendredi.

### **ÉLÈVES AUTOMOBILISTES**

Pour des raisons de sécurité et afin de gérer le nombre limité de places de parking, tous les élèves qui souhaitent conduire jusqu'à l'école doivent obtenir une vignette de stationnement auprès du Bureau du lycée. Les élèves de 11e/12th grade peuvent se voir attribuer des places de parking en fonction de la disponibilité et devront se garer uniquement sur ces places.

Afin d'obtenir une vignette de stationnement, la plaque d'immatriculation du véhicule doit être enregistrée dans l'application SchoolPass.

### **CASIERS**

Les casiers seront assignés aux nouveaux élèves lors de l'Orientation des nouveaux élèves. Les élèves revenant à Awty pourront savoir quel casier leur est désigné le jour de la rentrée ou lorsqu'ils viendront récupérer ou acheter leurs livres. Tous les élèves du collège doivent avoir un cadenas à combinaison sur leur casier. Les cadenas peuvent être amenés de la maison ou achetés au Magasin de l'école.

### **RESTAURATION**

[Sage Dining Services](#) gère le programme de restauration de l'École. Sage Dining fournit une variété de sélection alimentaire saine et fraîche pour les élèves. Dans le cadre de Spice of Life, Sage Dining propose un programme Spotlight Nutrition pour apprendre aux élèves à faire des choix sains. Sage Dining dispose également d'une application mobile qui contient les listes d'ingrédients et valeurs nutritionnelles des aliments du menu quotidien. Le menu quotidien est également disponible sur le portail myAWTY du site web d'Awty.

Le Café, situé dans le Campus Center et géré par Sage Dining, propose des boissons et encas à l'achat tout au long de la journée pour les enseignants, employés, élèves du collège et lycée, ainsi que pour les parents et visiteurs.



Protocole pour les élèves:

Les élèves ne pourront pas acheter plus de deux articles à la fois, afin que les commandes soient prises et effectuées rapidement.

Les élèves devront manger à l'intérieur du réfectoire ou sur les tables de pique-nique situées près du garage. Toute nourriture est interdite aux 1er et 2ème étages du Campus Center ou dans tout autre bâtiment du campus.

[Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur le Café, y compris les heures d'ouvertures, le paiement, le développement durable, et plus.

Pour toute question, problème ou suggestion sur le programme de restauration, veuillez contacter le **Chef** de Sage Dining. Les déjeuners et goûters sont obligatoires ; ils figurent sur les factures de frais de scolarité comme coût distinct.

## **APPAREILS ÉLECTRONIQUES**

Les appareils électroniques sont interdits pendant la classe sans autorisation expresse et l'accord de l'enseignant. Pour les élèves du collège et lycée, veuillez consulter la politique [Apportez votre appareil personnel](#) (BYOD) pour plus d'informations sur l'utilisation des ordinateurs à l'école. Au collège, les téléphones portables doivent être éteints et placés dans les casiers des élèves tout au long de la journée. Les élèves du collège peuvent utiliser leur ordinateurs portables et autres appareils électroniques en classe uniquement sous la supervision d'un enseignant ou dans la bibliothèque.

Au lycée, les ordinateurs portables, iPads, iPods et autres appareils électroniques autorisés doivent être en mode silencieux et hors de vue sauf si l'enseignant donne son autorisation expresse et spécifique de les utiliser. Les élèves du lycée peuvent utiliser les téléphones portables et autres appareils autorisés en dehors de la classe s'ils adhèrent aux autres règles disciplinaires correspondantes. Si les élèves enfreignent l'une de ces règles, **les enseignants confisqueront ces appareils immédiatement et les donneront au bureau de division. Les élèves pourront récupérer les appareils électroniques au bureau de division à la fin de la journée à la discrétion du directeur de la division.**

Les élèves du collège et lycée recevront un avertissement à la première infraction et une conséquence disciplinaire pour les infractions suivantes. Un manque de respect continu de cette règle conduira à une retenue ou une expulsion de l'École.

## **PRÉSENCE**

### **ABSENCES ET RETARDS**

Il est attendu que les élèves d'Awty soient en cours tous les jours de l'année scolaire. Cette présence régulière est fondamentale pour une expérience d'apprentissage réussie.

En cas d'absence pour maladie ou pour un rendez-vous, les parents doivent informer le Bureau de division approprié par téléphone (collège ext. 5813; lycée ext. 5826) ou par email ([MSstudentattendance@awty.org](mailto:MSstudentattendance@awty.org) ou [USstudentattendance@awty.org](mailto:USstudentattendance@awty.org)) entre 7h30 et 8h30. Le jour du retour de l'élève de son absence, l'élève doit amener au Bureau de division un mot signé ou une explication des parents. Les élèves qui manquent des tests ou devoirs importants pour des raisons médicales peuvent avoir à fournir une excuse écrite du médecin. Les rendez-vous médicaux et dentaires doivent être pris en dehors des heures de cours autant que possible.

Pour des raisons de sécurité, il est impératif que les élèves qui arrivent après 8h00 ou partent avant 15h50 **s'enregistrent auprès du Bureau de division**. Les élèves qui ne le feront pas seront considérés comme absents non excusés.

Les retards sont classifiés comme excusés ou non excusés. Un nombre excessif de retards non excusés peut conduire à une action disciplinaire. L'administration se réserve le droit de prendre cette décision. Dans ces cas, les directeurs de division se réuniront avec l'élève et les parents pour examiner le cas.

Pour recevoir un crédit du lycée pour un cours à l'École internationale Awty, un élève ne doit pas être absent d'un cours pour plus de 10 jours ou heures de classe. **Toutes les absences, qu'elles soient anticipées, pour maladie ou pour toute autre raison, seront comptées dans le total pour l'année.** Les élèves qui manquent les cours seront enregistrés comme absents, et ils seront sujets à des sanctions disciplinaires à la suite de l'évaluation des circonstances par l'administration. Il est attendu que les élèves rattrapent le travail manqué dans un temps raisonnable selon l'accord de leur(s) enseignant(s) et du directeur de division. Les provisions spécifiques de cette exigences sont notées ci-dessous:

1. Un élève arrivant dans les 10 minutes après le début de la classe sera considéré comme en retard.
2. Un élève arrivant plus de 10 minutes après le début de la classe sera considéré comme absent.
3. Les avertissements écrits seront envoyés à l'élèves et ses parents, et seront enregistrés auprès du Bureau de division correspondant comme suit:
  - a. Un premier courrier d'avertissement sera envoyé à l'élève ayant accumulé cinq absences à un cours;
  - b. Au bout de dix absences, une réunion avec les parents sera organisée par le Bureau de division correspondant. L'élève pourra être placé en période probatoire de présence et la réinscription sera mise en attente. Dans ce cas, la présence de l'élève sera examinée à la fin de l'année scolaire et la réinscription, les crédits et les notes seront évalués.
4. Si un élève manque un test ou devoir important à cause de son arrivée tardive, il sera attendu que l'élève l'effectue plus tard dans la journée s'il a une heure sans cours ou si d'autres options existent;
5. Les absences à un cours en raison d'activités en lien avec l'école (telles que les sorties scolaires, les événements sportifs ou les actions disciplinaires) ne seront pas comptées comme absences;
6. Les élèves et les parents doivent comprendre que les absences excessives ont un effet négatif sur les performances académiques. La limite des dix jours (deux semaines)/heures de cours ne doit pas être considérée comme une allocation. Les enseignants ne peuvent pas raisonnablement être tenus de rattraper le travail manqué des élèves absents. Les élèves sont priés d'être assidus et responsables de leur présence scolaire.

## **ABSENCES ANTICIPÉES**

Conformément à la politique de l'école, les élèves ne doivent pas être absents de l'école sauf pour raisons graves (maladie, urgences familiales, etc.). Les parents qui, pour des raisons justifiées autres que la maladie, souhaitent récupérer leur enfant à l'école pour plusieurs heures de cours dans la journée ou plus doivent envoyer un formulaire signé « Premeditated Absence Form » (disponible dans le portail myAWTY) au Bureau de division correspondant au moins deux semaines à l'avance. Cela est une politesse pour les enseignants et administrateurs qui ont besoin d'effectuer

des ajustements pour les élèves et les classes en raison de l'absence. Le Bureau de division contactera les enseignants individuellement avec les informations relatives à l'absence et regroupera les devoirs. Pour les absences prolongées, les enseignants pourront exiger que les élèves effectuent le travail avant de partir.

Les élèves en péril académique et/ou ayant des absences excessives peuvent ne pas être approuvés. Les parents doivent reconnaître que retirer un élève de l'école pour une période prolongée peut affecter les performances académique de l'élève.

## **ENREGISTREMENT DES ARRIVÉES ET SORTIES**

Les élèves qui arrivent en retard, pour n'importe quelle raison (voir la section Retards), doivent s'enregistrer auprès du Bureau de division avec un mot d'excuse des parents avant d'aller en classe. Les élèves qui souhaitent partir plus tôt, pour n'importe quelle raison, doivent présenter un mot écrit et signé des parents, et doivent s'enregistrer auprès du Bureau de division avant de partir. Les élèves sans autorisation parentale appropriée ne seront pas autorisés à sortir. Les parents peuvent aussi appeler le Bureau de division (collège ext. 5813; lycée ext. 5826) pour approuver une sortie plus tôt de leur(s) enfant(s). Les élèves ne seront pas autorisés à sortir sans cette autorisation. Les élèves ayant un problème médical doivent enregistrer leur sortie auprès de l'infirmerie.

## **ENSEIGNEMENT**

### **DEVOIRS A LA MAISON**

Les enseignants utilisent les devoirs à la maison en complément des leçons. Nous nous attendons à ce que le temps consacré aux devoirs soit raisonnablement gérable, comprenant que les élèves ont beaucoup d'autres engagements dans leur vie quotidienne. Nous comprenons que le temps requis pour effectuer les devoirs peut varier selon l'élève. L'objectif des devoirs à la maison est de fournir une mise en pratique, de préparer pour les prochains enseignements et d'acquérir un approfondissement des leçons quotidiennes. En outre, les élèves développent leur sens de responsabilité en vue des préparations de plus haut niveau attendues dans l'enseignement supérieur et les universités.

- Les élèves de 6ème/6th grade devraient normalement passer environ 20 minutes par matière, par soir.
- Les élèves de la 5ème/7th grade à la 11e/12th grade devraient normalement passer environ 30 minutes par matière, par soir.
- Les élèves et les parents sont invités à contacter l'école si les devoirs à la maison prennent beaucoup plus de temps.
- Tous les élèves du collège doivent tenir un cahier de textes dans lequel ils doivent inscrire les devoirs à faire dans les différentes matières.
- Les élèves du lycée peuvent choisir leur propre méthode pour noter les devoirs; toutefois, la tenue d'un cahier de textes est vivement recommandée. Des cahiers de textes sont disponibles au Magasin de l'école.
- Les enseignants coordonnent les devoirs à la maison et les devoirs sur table de manière à ce qu'aucun élève n'ait plus de deux tests, projets importants ou évaluations majeures le même jour.

## **SOCIÉTÉ HONORIFIQUE « HONOR SOCIETY »**

Les élèves peuvent être admis à la [National Junior Honor Society](#) de la 5<sup>ème</sup>/7<sup>th</sup> grade à la 3<sup>ème</sup>/9<sup>th</sup> grade, et à la [National Honor Society](#) de la 2<sup>nde</sup>/10<sup>th</sup> grade à la 11<sup>e</sup>/12<sup>th</sup> grade. Dans les deux cas, les élèves reçoivent cet honneur comme une reconnaissance d'excellence académique combinée à une excellence en leadership, service et caractère. Une invitation à rejoindre la National Honor Society est considérée comme un accomplissement admirable.

Pour la National Honor Society, un conseil d'enseignants évalue les candidats et détermine quels élèves seront nommés. Les élèves ont besoin de maintenir ces niveaux élevés pour rester dans la Society. Il est attendu que les membres participent aux projets sponsorisés par la Society. En cas de problème disciplinaire, le conseil des enseignants se réunira pour discuter de la possibilité d'une sortie de la Society et pour recommander une action disciplinaire au/à la Directeur/Directrice de l'école, qui prendra ensuite la décision finale.

## **TABLEAU D'HONNEUR**

Chaque trimestre, l'École reconnaît les élèves aux hautes performances académiques en les plaçant sur le Tableau d'honneur. Au collège et lycée, les élèves du programme international ayant une moyenne cumulée de 90 et aucune note en dessous de 70 sont qualifiés, et reçoivent les Félicitations.

Dans le programme français, les élèves ayant une moyenne cumulée de 14 ou plus et aucune note en dessous de 10 sont qualifiés. Les élèves avec une moyenne cumulée de 16 ou plus et aucune note en dessous de 10 sont qualifiés pour les Félicitations.

## **CÉRÉMONIE ANNUELLE DE REMISE DES PRIX**

À la fin de l'année scolaire, une cérémonie de remise des prix est organisée pour les élèves du collège et du lycée. Elle permet de récompenser les accomplissements des élèves dans sur le plan académique et périscolaire.

## **PROGRAMME INTERNATIONAL**

### **NOTES ET BULLETINS**

Les bulletins avec les notes trimestrielles et des commentaires de tous les enseignants sont envoyés électroniquement à la fin de chaque trimestre. Le dernier bulletin de notes, à la fin de l'année, comprend les notes des trois trimestres et une note pour l'examen final, et le cas échéant une note annuelle. La note annuelle est calculée en multipliant chaque note trimestrielle par deux, en additionnant ces chiffres à la note de l'examen final et en divisant le total par sept. Si un cours n'a pas d'examen final, la note annuelle est simplement une moyenne des trois notes trimestrielles. Voici un exemple de calcul de la note annuelle d'un élève.

<b>1e Trim</b>	<b>2e Trim</b>	<b>3e Trim</b>	<b>Examen final</b>	<b>Note annuelle</b>
<b>73</b>	<b>81</b>	<b>79</b>	<b>84</b>	
<b>(73 x 2) +</b>	<b>(81 x 2) +</b>	<b>(79 x 2) +</b>	<b>84 = 550 ÷ 7</b>	<b>78.6 = 79</b>

Est considéré en échec un cours où la note d'un élève est inférieure à 60 pendant deux trimestres

ou si la note moyenne finale de l'élève est inférieure à 60. Tous les élèves ayant des notes basses ou en échec seront sujet au comité annuel d'évaluation des élèves. Dans ce cas, un élève du lycée ne recevra pas de crédit pour le cours. Il peut être demandé aux élèves qui obtiennent une mauvaise note au collège ou au lycée de participer à des cours d'été pour se rattraper ; l'achèvement complet de ce travail peut être une condition requise pour le passage en classe supérieure. Veuillez consulter la section Période probatoire académique de ce Règlement intérieur pour plus d'informations.

## **MOYENNE**

Dans le programme international du Secondaire, la moyenne d'un élève est la moyenne de ses notes trimestrielles dans les matières suivantes : anglais, sciences sociales, mathématiques, sciences et seconde langue. Pour en savoir plus sur l'utilisation des résultats, veuillez contacter le Bureau de division concerné.

## **EXAMENS**

Les élèves du collège et du lycée passent des examens finaux dans les principales matières. Les examens finaux se produisent une seule fois, à la fin de l'année scolaire et ils couvrent le contenu d'un cours sur une année complète. Les élèves sont chargés de leur préparation complète, coordonnée par chaque enseignant selon les directives établies par les différents départements. Un calendrier des examens est remis à l'avance. Les demandes de reprogrammation d'un examen final doivent être faites par écrit auprès du Bureau de division concerné et elles doivent être approuvées par le Directeur de Division et le chef du département. Les examens finaux comptent pour 1/7<sup>e</sup> de la note annuelle dans chaque matière. Les élèves du programme français de la 6<sup>ème</sup> à la 2<sup>nde</sup> ont uniquement des examens finaux en anglais et en seconde langue. Leurs examens finaux comptent comme note d'examen du troisième trimestre.

## **EAL - ANGLAIS DEUXIÈME LANGUE OU LANGUE ADDITIONNELLE**

Dans le programme international, l'anglais comme seconde langue ou langue additionnelle (EAL), est proposé aux classes de 6<sup>th</sup> grade et est conçu pour exposer les élèves à un maximum d'anglais que possible. Le principal objectif des cours d'EAL est de faciliter les progrès des élèves vers le niveau de la classe aussi tôt et efficacement que possible.

Au collège et au lycée, tous les nouveaux élèves dont l'anglais n'est pas la langue maternelle sont évalués pour déterminer leur maîtrise de l'anglais. Les nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> du programme français sont évalués à la fin de leur année de CM2. Après l'évaluation, les élèves dont le niveau d'anglais se révèle fragile pourront être placés dans le programme EAL. Ils pourront intégrer les cours d'anglais standard dès qu'ils auront atteint le niveau approprié, généralement dans les 1 à 3 ans.

## **OPTIONS DE SECONDE LANGUE**

Au collège et au lycée, il est demandé aux élèves du programme international d'étudier une seconde langue. La maîtrise d'une seconde langue est nécessaire pour l'achèvement réussi du programme du baccalauréat international. Au collège, tous les élèves étudient aussi une troisième langue (L3); au lycée, la troisième langue est optionnelle. L'École fait de son mieux pour proposer aux élèves une diversité de langues. Pour en savoir plus sur le programme de langues étrangères, veuillez contacter le Bureau de division concerné. Dans le programme français du collège et lycée, tous les élèves étudient une langue supplémentaire en plus du français et de l'anglais.

## **EXIGENCES DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL**

Le programme du baccalauréat international (B.I.) est un programme d'études complet préparant aux études supérieures, qui encourage les élèves de 11th et 12th grade à participer activement et de façon enthousiaste à leur éducation. L'objectif est de fournir aux élèves des valeurs et des opportunités qui leur permettront de devenir des penseurs critiques et de développer un jugement sensé qui les amènera à faire des choix éclairés et à respecter les autres. Fondé sur des critères de performance, le programme du diplôme du B.I. présente des évaluations internes et externes du travail des élèves. Les candidats au diplôme du B.I. étudient six matières, trois au plus haut niveau et trois au niveau standard, ce qui aboutit à des examens évalués de façon externe en mai de l'année de 12th grade. Les efforts scolaires, l'attitude et la motivation d'un élève déterminent grandement sa réussite à obtenir le diplôme du baccalauréat international. Pour en savoir plus sur le programme du B.I., veuillez contacter directement [Lucas Anderson](#), Coordinateur du B.I.

Le lycée exige d'obtenir 26 crédits pour le diplôme américain du lycée ; il est demandé à tous les élèves inscrits au Programme international d'obtenir ces crédits en plus de suivre le programme du baccalauréat international en 11th et 12th grade. Ces crédits comprennent quatre années chacun d'anglais, de sciences sociales (dont deux doivent être d'histoire et comprendre l'histoire des États-Unis), de mathématiques, de sciences et d'une langue étrangère (ou d'une langue maternelle autre que l'anglais) ; deux ans d'éducation physique ; un an de beaux-arts ; l'achèvement des cours de Théorie de la connaissance et de Dissertation. Du fait que tous les élèves de 11th et 12th grade sont inscrits au programme complet du baccalauréat international, le diplôme du lycée d'Awty sera remis aux élèves de 12th grade qui, en plus de satisfaire aux cours ci-dessus, auront également rempli toutes les obligations du B.I. pour avoir le droit d'être candidat au diplôme du B.I. Ces exigences incluent de passer les examens B.I. et d'avoir satisfait aux exigences de CAS (Créativité, Action et Service). Pour toute information complémentaire concernant le CAS, veuillez contacter [Tairong Zheng](#).

## **PROGRAMME FRANÇAIS**

Le Proviseur, titulaire du Ministère de l'Éducation Nationale français est responsable du programme français. Le Proviseur travaille en collaboration étroite avec le/la Directeur/Directrice de l'école dont il est aussi l'adjoint. Le Proviseur est assisté par un adjoint et un assistant de direction.

Le programme français est organisé en cycles :

- La classe de 6ème correspond à la fin du cycle de consolidation (CM1, CM2 et 6ème)
- Les classes de 5ème, 4ème et 3ème constituent le cycle des approfondissements.
- La classe de 2nde est le cycle d'orientation.
- Les classes de 1ère et Terminale constituent le cycle terminal

### **LE COLLÈGE (de la 6ème à la 4ème)**

Les horaires et les méthodes d'enseignement répondent aux niveaux et exigences des programmes du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique français. Les horaires et emplois du temps ont été ajustés pour répondre aux exigences du ministère tout en fournissant aux élèves l'expérience d'une école américaine.

Le programme français attache de l'importance au bilinguisme. Dès la 6ème, l'anglais n'est plus considéré comme une langue étrangère mais plutôt comme une langue d'instruction supplémentaire (LVA).

Les élèves sont dans des classes mêlant les deux programmes (français et international) pour:

- L'anglais et la littérature
- La langue étrangère
- Les options (arts appliqués, éloquence, théâtre, etc.)
- EPS

L'accent porté sur les langues est aussi mis en valeur par l'exigence d'une troisième langue (LVB), l'espagnol, le chinois, l'arabe ou l'allemand. La troisième langue est enseignée au même niveau que la LVA à raison de 5 périodes par semaine tout au long du collège. Les nouveaux élèves arrivant au cours de l'année scolaire et n'ayant pas un niveau suffisant en anglais pourront être placés dans le programme EAL.

Le Conseil de Classes se réunit trois fois par an, à la fin de chaque trimestre scolaire, afin de faire le bilan de la période écoulée. Le passage en classe supérieure, le redoublement ou tout changement d'orientation sont décidés selon les règles en vigueur du Ministère de l'Éducation Nationale français.

### **LE LYCÉE (de la 3ème à la Terminale)**

Le lycée prépare les élèves au baccalauréat français en plus du diplôme américain du lycée. Durant les quatre années du lycée, de la 3ème à la Tle, les élèves continuent de recevoir une éducation en français et en anglais, et étudient également une langue supplémentaire. L'enseignement de l'anglais comme une langue maternelle suit les mêmes directives que pour le collège. Les heures d'enseignement répondent aux recommandations établies par le Ministère de l'Éducation Nationale, auxquelles s'ajoutent les options.

En 1ère et Tle, les élèves ont un mélange de cours classiques et de cours de spécialité obligatoires. Les cours de spécialité choisis les préparent à l'éducation supérieure, leur permettant ainsi d'approfondir leurs connaissances et compétences dans leurs centres d'intérêt.

### **LE BACCALAUREAT FRANÇAIS INTERNATIONAL**

Le baccalauréat français international (B.F.I.) est proposé aux élèves de 1ère qui remplissent les critères de sélection. Le B.F.I. combine l'ampleur et la rigueur du baccalauréat français et des matières supplémentaires enseignées et évaluées en anglais, résultant ainsi à un diplôme bilingue et biculturel. Les élèves ont l'opportunité de prendre des cours de littérature, d'histoire et de géographie en anglais, enseignés d'un point de vue américain par des enseignants certifiés américain et français.

Le College Board et le Ministère de l'Éducation Nationale travaillent en collaboration pour mettre en œuvre et garantir la qualité du B.F.I. Le B.F.I. convient particulièrement aux élèves qui souhaitent poursuivre leurs études en Amérique du Nord, où la valeur du B.F.I. est reconnue par les universités.

### **DIPLÔMES DU PROGRAMME FRANÇAIS**

#### **Le Brevet:**

En classe de 3ème, les élèves se présentent aux épreuves terminales du Diplôme National du Brevet (Brevet). Le Brevet est un examen officiel qui complète l'évaluation du niveau de maîtrise du socle commun des candidats. Les épreuves du Brevet comprennent un oral (soutenance d'un projet) et des écrits (épreuves de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, technologie, français, histoire, géographie et enseignement moral et civique). L'évaluation des compétences acquises en fin de 3ème est prise en compte dans le calcul de la note finale

du Brevet.

### **Le Baccalauréat:**

Il s'étend sur les deux années de cycle terminal (1<sup>ère</sup> et Tle) et évalue les compétences des élèves sur une période donnée au lieu d'examens à la fin d'un trimestre. Les examens consistent en des évaluations continues orales et écrites sur deux ans, ainsi que des examens finaux à la fin de chaque année. Ces évaluations exigent de faire preuve de compétences analytiques et de compréhension, ainsi que l'aptitude à extrapoler dans des situations inhabituelles sur la base des connaissances acquises.

Pour être admis et obtenir leur baccalauréat, qui permet l'entrée aux universités en France, un élève doit obtenir une moyenne d'au moins 10/20 pour les matières enseignées en 1<sup>ère</sup> et Tle. La moyenne pondérée détermine également les mentions qui distinguent un excellent résultat à l'examen. Une moyenne de 10/20 permet l'obtention du diplôme et accorde la mention « Passable », au-delà de 12/20 l'élève reçoit la mention « Assez Bien », au-delà de 14 la mention « Bien » et au-delà de 16/20 la mention « Très Bien ».

### **CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME DU LYCÉE D'AWTY**

Les élèves du programme français qui attestent de quatre années d'études et qui ont satisfait aux exigences des programmes de la 3<sup>ème</sup>/9<sup>th</sup> grade à la Tle/12<sup>th</sup> grade sont éligibles pour obtenir le Diplôme du lycée d'Awty, sous réserve de remplir les conditions suivantes :

- avoir suivi une année d'enseignement artistique ;
- justifier de quatre années d'enseignement de l'anglais dans un cours approuvé par le directeur du département d'anglais ;
- justifier d'actions accomplies dans le cadre du CAS.
- rédiger un mémoire sur un projet approuvé par les enseignants
- détenir une assiduité complète (un minimum de 90%) d'une année scolaire dans l'établissement.
- avoir obtenu une moyenne supérieure à 6/20 ou 60/100 dans toutes les matières

L'École prend en considération les éléments transmis par l'administration des établissements où les élèves ont antérieurement suivi leur scolarité. Les élèves du programme français ou du programme international qui souhaitent obtenir Diplôme du lycée d'Awty doivent remplir ces exigences. Les élèves peuvent cependant décider de ne pas recevoir le diplôme américain d'Awty.

### **ÉVALUATION DES ÉLÈVES**

L'évaluation des élèves du programme français se fonde sur des évaluations formatives et sommatives effectuées tout au long de l'année. L'année scolaire est divisée en trois trimestres. Un bulletin scolaire est envoyé aux familles à la fin de chaque trimestre après le conseil de classe au collège et au lycée. De la 6<sup>ème</sup> à la Tle, des évaluations notées sur 20 ou sur 100 permettent de suivre les progrès des élèves. Jusqu'en 3<sup>ème</sup>, des évaluations de compétences permettent d'apprécier leurs progrès au vu du degré d'acquisition des compétences attendues à la fin du cycle 4 (qui couvre la 5<sup>ème</sup>, la 4<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup>).

Pour pouvoir passer dans la classe supérieure, l'élève doit attester par ses résultats du niveau requis. Le Proviseur prend une décision après avoir examiné les recommandations des enseignants tout en se conformant aux instructions officielles du Ministère de l'Education Nationale et ce, dans l'intérêt de l'élève. Avant la fin du second trimestre, les procédures seront expliquées aux parents des élèves du collège et du lycée. La décision finale sera prise à la fin du troisième



trimestre. Chaque classe est représentée par un professeur principal qui centralise et rend compte, du développement et des résultats de la classe, au proviseur ou à son adjoint régulièrement. La nomination de Chefs de département permet, entre autres, une compréhension plus détaillée des programmes et réformes en vigueur, ainsi qu'une meilleure coordination horizontale avec le programme international à travers les départements.

## **SOUTIEN SCOLAIRE**

### **CONSEIL EN ORIENTATION POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Le Département de conseil en orientation d'Awty informe et conseille les élèves et les familles sur le processus d'admission à l'université. Les conseillers d'orientation aident les élèves et les familles à faire des choix scolaires et universitaires qui mettent à l'honneur les aspirations, compétences et besoins individuels. Les conseillers aident les élèves à forger des compétences universitaires sur le plan personnel, scolaire et dans les domaines de carrière, afin qu'ils puissent se préparer de façon réfléchie, avoir des aspirations réalistes et faire des choix éclairés. Notre travail avec les élèves est guidé par les valeurs fondamentales des admissions universitaires établies par la National Association of College Admissions Counseling (NACAC).

#### **Objectifs d'orientation par niveau**

##### **3ème/9th grade**

Les élèves commenceront à découvrir le processus universitaire et seront encouragés à favoriser un équilibre sain entre vie scolaire et vie privée. Ils auront une transition réussie vers le lycée et prendront conscience du lien entre les comportements scolaires, personnels et sociaux au lycée, et les futurs choix universitaires et de carrière.

##### **2nde/10th grade**

Les élèves continuent à améliorer leur compréhension du processus universitaire et l'importance de leurs comportements scolaires, personnels et sociaux dans ce processus. Les élèves continueront à explorer les activités périscolaires/d'enrichissement, mais approfondissent également leur contribution à celles qui comptent le plus pour eux. Les élèves se familiariseront avec les tests standardisés, la création de curriculum vitae et les différentes carrières.

##### **1ère/11th grade**

Les élèves sauront comment rechercher et explorer des critères personnels à propos de leurs objectifs après le secondaire. D'ici à la fin de l'année, ils établiront une liste des universités potentielles, développeront un plan pour les tests standardisés, mettront à jour et affineront leur curriculum vitae, comprendront comment l'aspect financier affectera leurs choix universitaires, seront préparés à rédiger un brouillon de leur rédaction d'admission à l'université durant l'été, et comprendront les réalités du processus d'admission universitaire du point de vue des universités.

##### **Tle/12th grade**

Les élèves ont effectué avec succès leur processus de candidature à l'université. Ils seront en mesure de développer des plans d'action, respecter les échéances, communiquer efficacement, défendre leurs intérêts dans le cadre de leurs plans après le secondaire.

Des représentants d'universités demandent des visites sur le campus ou virtuellement et nous encourageons les élèves à profiter de ces sessions d'information pendant le lycée. Les élèves devraient également consulter les sites web des universités et explorer leurs intérêts tout au long du lycée. C'est un parcours de découverte personnelle qui mène aux transitions après le

secondaire qui leur conviennent le mieux.

## **DIFFÉRENCES DANS L'APPRENTISSAGE**

L'École internationale Awty attend de tous les élèves du secondaire qu'ils répondent aux attentes de son programme scolaire. En tant qu'école internationale indépendante, Awty ne propose pas de modifications du programme établi ; toutefois, l'École reconnaît que certains élèves qui satisfont aux critères d'admission peuvent montrer des différences dans l'apprentissage qui justifient une adaptation limitée. En se basant sur les directives pour le Baccalauréat international, Awty propose l'adaptation suivante: les élèves peuvent obtenir du temps pour les contrôles et les examens, et des appareils d'assistance. Afin de bénéficier de ces modifications, il faut adresser une demande au directeur de division et fournir à l'École un rapport de l'évaluation et du diagnostic. Notre [Coordinateur de soutien scolaire](#) fournira toutes les informations nécessaires dont les parents auront besoin pour coordonner tout soutien dans l'apprentissage. Un rapport psychoéducatif pourra être nécessaire afin que l'École puisse justifier de ces aménagements.

Les rapports de diagnostic scolaire sont conservés dans un dossier confidentiel et ne font pas partie du dossier scolaire permanent de l'élève. Si le besoin se fait sentir, le conseiller, le directeur de la division et le directeur de l'école secondaire peuvent convoquer une réunion spécifique de l'équipe d'enseignement afin d'examiner des stratégies de mise en œuvre pour certains élèves. Les parents, élèves, ainsi que des professionnels externes peuvent en faire partie. Un plan éducatif documenté, avec un Programme de soutien individualisé de l'élève (ISSP) reste dans le dossier du rapport de diagnostic au bureau des conseillers.

L'évaluation peut également servir à demander un aménagement lors du CTP V, du PSAT, du SAT, de l'ACT et de l'examen de l'I.B. Nos conseillers peuvent vous aider dans le processus d'inscription à cet aménagement. Le Bureau des conseillers psychologiques peut aussi fournir aux familles des informations sur les ressources de la communauté lorsqu'elles sont nécessaires, en matière d'ergothérapie, d'orthophonie ou de psychothérapie. Les conseillers font partie de l'équipe pédagogique afin de coordonner des aménagements limités. Veuillez toutefois noter que la décision de proposer des aménagements dans ces cas ne relève pas de l'École. Cela dépend uniquement de l'agence externe.

## **VIE SCOLAIRE**

### **EXCURSIONS D'AUTOMNE**

Il est attendu de tous les élèves de secondaire qu'ils participent aux excursions d'automne. Ces excursions sont conçues pour permettre aux élèves, de rencontrer et mieux connaître leurs camarades et leurs enseignants, et de les exposer à la diversité de coutumes, de cultures et de langues au sein de la communauté d'Awty. Selon la tradition, les élèves de 6ème/6th grade et de 3ème/9th grade iront en excursion où ils y passeront la nuit. En 5ème/7th grade et 4ème/8th grade, ainsi que de la 2nde/10th grade à la 11e/12th grade, les élèves feront des activités dans la journée. Ils prendront part à une multitude d'activités et projets locaux afin de soutenir la mission des excursions d'automne. Nous comptons sur la valeur de ces programmes de renforcement des liens communautaires pour réunir les étudiants et les enseignants dans le véritable esprit d'Awty.

### **ASSOCIATION DES ÉLÈVES («Student Council»)**

L'association des collégiens est parrainée par un enseignant. Des élections sont organisées en fin d'année scolaire, pour la prochaine année scolaire. Parmi ses activités, on compte le soutien à

divers projets de service communautaire et aux activités des élèves, notamment un spectacle en fin d'année.

Les membres de l'association des lycéens servent de leaders pour l'ensemble des élèves et parrainent des activités qui dynamisent l'enthousiasme et le moral des élèves. L'association est une plateforme permettant aux élèves de se faire entendre et ses membres s'efforcent de représenter les intérêts des niveaux de classe respectifs. Les élèves participeront activement à des processus démocratiques pour améliorer les relations entre les élèves et le personnel.

À la fin de chaque année scolaire, des élections ont lieu pour élire les membres de l'association pour l'année suivante. L'association comprend un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, un coordinateur environnemental et un délégué du programme français.

Activités, Clubs, et Associations : Le lycée propose un grand nombre d'opportunités extrascolaires qui se déroulent en dehors des heures ordinaires de cours. Les réunions ont généralement lieu pendant le déjeuner, avant ou après l'école. Contactez le bureau de la Division pour avoir des informations complètes.

## **ACTIVITÉS, CLUBS ET ORGANISATIONS**

Les collégiens recevront une liste des choix de clubs et d'activités après la rentrée scolaire.

### **[Clubs du collège](#)**

Le lycée propose une large gamme d'opportunités périscolaires qui se déroulent en dehors des heures de cours habituelles. Les réunions ont généralement lieu pendant le déjeuner, avant l'école ou après l'école. Veuillez contacter le bureau de division pour plus d'informations. **[Clubs et activités du lycée](#)**

## **SERVICE COMMUNAUTAIRE**

Le service communautaire est une tradition ancienne de l'École, qui a précédé l'implication de l'école dans le B.I. comme exigence diplômante. Le Coordinateur du service communautaire fournit une liste d'opportunités de service communautaire, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'École et les élèves peuvent aussi effectuer ce service pendant les mois d'été. Les élèves ne sont pas autorisés à recevoir de rémunération pour une activité de service communautaire. Pour toutes questions relatives au service communautaire, veuillez contacter **[communityservice@awty.org](mailto:communityservice@awty.org)**.

## **PROGRAMME SPORTIF INTERSCOLAIRE**

L'objectif du Département des Sports à Awty est d'améliorer le développement physique, mental, affectif et social des élèves. Ce développement est mis en œuvre grâce à divers sports extrascolaires. Awty a élaboré un programme adapté à l'âge et à la capacité de tous les élèves de la 6ème/6th grade à la 11e/12th grade, qui encourage l'intérêt et l'appréciation maximum des élèves. L'École encourage la participation au sport, reconnaît les résultats et célèbre les réussites des élèves.

Les calendriers sportifs se trouvent sur le **[page Internet du département des Sports](#)**. Pour en savoir plus, veuillez contacter le **[Directeur des Sports](#)**, ou le bureau de la division concernée.

Il est demandé à tous les élèves et leurs familles de se conformer aux politiques établies sur la page Internet du département des Sports ainsi qu'à celles applicables à un sport ou une activité particulière. Les élèves athlètes et leurs familles doivent faire preuve d'une bonne sportivité à tout moment. Une mauvaise sportivité, de la part de l'élève ou du parent, entraînera une mesure

disciplinaire contre l'élève pouvant aller jusqu'au renvoi de l'École. Les parents qui font preuve de mauvaise sportivité peuvent être interdits de participer à de futures activités sportives. L'inscription à Awty ne garantit pas la participation ni l'admissibilité au sport.

## **DISCIPLINE**

Il est attendu que les élèves d'Awty soient respectueux, dignes de confiance et ayant un comportement convenable. Le comportement inapproprié d'un élève peut avoir diverses conséquences disciplinaires, à la seule discrétion de l'École, selon la gravité de l'infraction. Les points suivants sont destinés à servir de guide pour les conséquences disciplinaires mais peuvent ne pas inclure toutes les possibilités. Les parents seront notifiés des conséquences disciplinaires graves et il est attendu d'eux qu'ils adhèrent aux actions prises par l'École.

### **SANCTIONS DISCIPLINAIRES**

#### **Retenue**

Les élèves du collège et du lycée peuvent être envoyés en retenue pour diverses infractions mineures comme des retards fréquents, des infractions à l'uniforme ou l'usage de chewing-gum. Les élèves peuvent être en retenue pendant le déjeuner, durant une heure sans cours ou, dans des cas graves, le samedi matin.

#### **Consignation dans l'établissement**

Les élèves peuvent être consignés dans l'établissement. Il s'agit d'une journée passée à l'école, en isolement, et à travailler sur des devoirs scolaires. Du travail supplémentaire peut être donné dans le cadre de la punition.

#### **Exclusion**

Les élèves peuvent être exclus de l'École, qui leur demande de rester chez eux. Ces décisions sont prises par l'administration et peuvent inclure les considérations d'un Conseil de discipline (voir Conseil de discipline). L'exclusion de l'École ne dispense pas un élève de ses obligations scolaires et tous les devoirs manqués doivent être rendus. Les exclusions hors de l'École sont inscrites dans le dossier scolaire. Ce dossier est disponible pour les institutions suivantes.

#### **Période probatoire : scolaire et disciplinaire**

Après une vérification à la fin de chaque trimestre, les élèves peuvent être placés en période probatoire pendant le trimestre suivant du fait de problèmes scolaires ou comportementaux. Être placé en période probatoire est un avertissement qui indique que le statut scolaire ou comportemental d'un élève est inférieur au niveau acceptable et doit être amélioré. Si un élève est placé en période probatoire, les parents recevront un courrier de notification. Une note trimestrielle F ou bien deux D et plus (60 – 69) entraînera automatiquement une période probatoire ; toutefois, l'administration peut placer des élèves en probatoire scolaire ou comportemental, à sa discrétion.

On attend d'un élève placé en période probatoire qu'il apporte les améliorations nécessaires au trimestre suivant. Les parents seront informés des attentes pour une amélioration satisfaisante ; toutefois, la décision finale sera prise à la discrétion du directeur de division. À la fin du trimestre, l'administration décide si l'élève est autorisé à continuer sa scolarité à l'École. Les élèves ne sont généralement pas autorisés à être en période probatoire pendant plus de deux trimestres successifs.

Les élèves en période probatoire pendant le 2<sup>ème</sup> trimestre ne recevront pas de dossier de

réinscription. Si l'élève reste à l'essai pendant le 3ème trimestre, sa place dans la classe supérieure l'année suivante sera mise en attente d'une décision du conseil de classe de juin. Les élèves qui sont placés en période probatoire au deuxième trimestre après une réinscription ne sont pas obligatoirement admis dans la classe supérieure l'année suivante. La décision est prise lors du conseil de classe du mois de juin. Les parents seront informés immédiatement après ce conseil de la décision prise. Le/la Directeur/Directrice de l'École prend toutes les décisions finales concernant le statut de la mise en probation, le passage en classe supérieure et le renouvellement des contrats d'inscription pour les années scolaires ultérieures en suivant les recommandations du directeur de division. L'inscription pour les années scolaires ultérieures est laissée à la seule discrétion de l'École.

### **Renvoi**

Dans des cas d'infractions graves aux règles, l'administration peut choisir de renvoyer un élève de l'École. Cette décision peut être recommandée par un Conseil de discipline, et chaque cas est soumis à la décision finale du/de la Directeur/Directrice de l'École. L'administration peut choisir de prendre cette décision sans convoquer un Conseil de discipline. Les élèves renvoyés ne sont pas autorisés à participer aux activités d'Awty ni à venir à l'École sans l'autorisation préalable de l'administration.

### **Retrait**

Les élèves qui choisissent de quitter l'École ne sont pas dispensés des politiques scolaires et ils restent soumis aux décisions administratives.

## **DROGUE ET ALCOOL**

Tout élève qui se présente volontairement pour demander de l'aide pour un problème lié à la drogue ou à l'alcool sera traité comme un cas sanitaire plutôt que disciplinaire. Un élève pris en possession d'alcool ou de drogue, qui demande de l'aide seulement à ce moment, sera traité comme un cas disciplinaire. Tout élève pris en possession de substances illicites, notamment celles prescrites à quelqu'un d'autre, pendant qu'il est sur le campus ou à une activité liée à l'École, peut faire l'objet d'une mesure disciplinaire allant jusqu'au renvoi de l'École. Tout élève pris à vendre de la drogue sur le campus ou à une manifestation liée à l'École peut faire l'objet d'une mesure disciplinaire allant jusqu'au renvoi de l'École. L'École se réserve le droit de signaler le comportement illégal à la police.

Tout élève pris en possession ou sous l'influence de l'alcool fera l'objet de sanctions disciplinaires.

Tout élève pris en possession d'accessoires liés à la consommation de drogues fera l'objet de sanctions disciplinaires. Veuillez noter que les cigarettes électroniques (E-cigarettes) et l'acte de « vapoter » (fumer d'un appareil à vapeur) font dorénavant partie de la catégorie de produits considérés comme drogues ou accessoires à la consommation de drogues.

Conformément aux efforts faits par l'École pour garantir un campus sans drogue ni alcool, l'école peut réaliser des fouilles aléatoires partout dans les locaux scolaires, y compris les casiers des élèves, les véhicules et les affaires personnelles comme les sacs à dos, à tout moment et sans préavis. Tout ce qui sera trouvé dans des sacs laissés sans surveillance ou des casiers déverrouillés sera considéré comme appartenant au propriétaire du sac ou du casier. Par conséquent, il est instamment demandé à tous les élèves de surveiller leurs affaires à tout moment et de verrouiller leurs casiers. L'École peut faire appel à des chiens pour ses fouilles. L'École se réserve le droit de fouiller et d'inspecter les appareils électroniques personnels et

toutes données, messages ou images y apparaissant.

### **DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS**

Merci d'avoir lu le règlement intérieur. Pour toutes questions et pour nous donner votre avis, [cliquez ici](#).